



FEDERATION DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES DU CENTRE ET DU MASSIF CENTRAL

Association déclarée au J.O. n°758

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports - N° 63EP516

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Le 6 novembre à Sancerre

Sont présents

03 Les Brûlés de Chazemais, Vichy et ses sources, La Sabotée Cussétoise, , Amicale des vieilles et cornemuseux, Les Troubadours montluçonnais, Les Gats Dô Bourbonnais
12 La Pastourelle (Rodez), Les Cadets Estognols,
15 La Bourrée du Carladès, La Bourrée d'Aurillac, La Sanfloraine
18 La Sabotée Sancerroise, Les Sonneurs Nérondais, La Chaînée Castelloise
19 Icoranda
37 Lo Bourreio, La Quiolée
42 Lou Cantou
43 Groupe Folklorique Le Velay
48 La Bourrée Barabande
63 L'Auvernha Dansaïra, Le Livradou Dansaïra, Les enfants de l'Auvergne, Le folklore Issoirien, La Pastourelle du Val d'Allier, Lous Veilhadours Limousins, Les Danseurs Brayauds
Daniel Blanquet et Guy Boistard membres individuels.

Sont excusés

03 La Pastourelle des 3 vallées
12 Lous Oyolos
23 Lo Danseus de Jean Do Boueix
36 Les Tréteaux du Pont-Vieux
43 Le Brusse, Lous Petioutous dehl Velay
45 La Châtaigne, Le ballet Hopack, Ronda Tipica
63 La Bourrée de Vergheas, La Bourrée du Pavin, Lou Brouchillou
Yvette Bourleau et Raymond Longo Présidents d'honneur

Ouverture de l'assemblée générale

Monsieur l'adjoint au maire de Sancerre souhaite la bienvenue à tous les participants et des travaux fructueux pour l'assemblée. Gilles Dubois, président du groupe local *La Sabotée Sancerroise* présente son groupe et souhaite à son tour la bienvenue et un agréable séjour en pays Sancerrois.

Patrick Pascal, Président de la Fédération ouvre la séance. Il donne lecture des lettres d'excuse de Raymond Longo, Jacqueline Turpin et Dany Plénacoste ; une minute de silence est demandée en hommage aux membres du conseil d'administration récemment décédés.

Les 8 candidats à l'élection au CA se présentent :

- Brousse Nicole (Les enfants de l'Auvergne)
- Chanut Estelle (La Bourrée d'Aurillac)
- Hérier Marie Noëlle (Lo Bourréio)
- Laurent Michel (La Bourrée Barabande)
- Marandola Roger (Les Brûlés de Chazemais)
- Mielvaque Serge (la Bourrée du Carladès)
- Proust Marie (la Quiolée)
- Varin Huguette (la Pastourelle de Rodez)

et trois personnes se portent volontaires pour le dépouillement des votes : Marc Chabannier, Annie Reix et Odette Lacote.

Le compte-rendu de l'AG d'Amber du 25 octobre 2009 est approuvé à l'unanimité.

Rapports d'activités des commissions

Pôle Administration

1- Secrétariat (présenté par Jeanne Marandola)

En plus des habituelles convocations aux 2 réunions du CA et à l'assemblée générale, on a fait pour la première fois cette année une enquête prévisionnelle sur la présence des groupes à l'AG. Cette initiative pourra être reconduite si elle apporte satisfaction aux groupes organisateurs.

Les compte-rendu des réunions de CA et de l'AG sont également rédigés puis diffusés par la commission. Pour faciliter l'acheminement de tous les courriers émanant du secrétariat, pensez à signaler à la secrétaire les changements de correspondants de vos groupes.

Admission : aucune nouvelle demande d'adhésion n'est parvenue.

2- Trésorerie et Budget (présenté par Carole Couppat)

Nous constatons pour la deuxième année consécutive un excédent de recettes (2 054 euros). Notre trésorerie dégage par conséquent un excédent de 17 166 euros contre 14 030 euros l'année précédente.

Les recettes à hauteur de 21 463 euros sont conformes au budget prévisionnel. Par contre les dépenses (19 410 euros) sont en baisse de 4 000 euros par rapport au budget, conséquence de l'absence de réalisation de plusieurs projets.

Budget prévisionnel 2010-2011

Nous prévoyons un budget déficitaire de 1754€ avec les activités suivantes :

- ⊗ Le concours de musique Gaston Rivière
- ⊗ Un stage de chants à danser animé qui a eu lieu en octobre 2010
- ⊗ Un stage de musique propre au sud de la Fédération
- ⊗ Le rassemblement des jeunes
- ⊗ Les visites de groupes pour les maintenances
- ⊗ La poursuite du recueil sur les coiffes portées par nos groupes
- ⊗ 3 nouvelles éditions de l'écho de la fédération
- ⊗ La poursuite de la refonte globale de notre site internet

Quitus est donné par les vérificateurs aux comptes.

Le rapport est adopté à l'unanimité

3- Juridique et assurances (présenté par Bernard Fleury)

→ Assurance

- Etude d'un appel de cotisation plus clair. L'appel actuel reçu n'est effectivement pas très compréhensible, surtout celui concernant les groupes ayant souscrits l'auto mission et instrument de musique.
- Théoriquement au prochain appel en avril prochain, une feuille annexe donnera le détail facturé pour chaque type de contrat.

→ SACEM

- Les tarifs de la SACEM vont être augmentés et vont continuer de l'être. Une nouvelle taxe dénommée « Rémunération équitable » va se greffer au barème actuellement appliqué. Il est donc à prévoir 15% de plus en 2010 puis une augmentation annuelle de 6 à 7% jusqu'en 2013.
- Une pétition circule actuellement sur Internet contre cette augmentation sur « France bénévolat ».

→ Dons

La Cour des Comptes préconise la restructuration des avantages fiscaux liés aux dons fait aux associations d'intérêt général.

- Il s'est avéré que la traçabilité de l'utilisation des dons n'est pas garantie. Je rappelle que le donateur bénéficie d'un remboursement égal à 66% du don fait à votre association (s'il est imposable) si celle-ci est certifiée « Association d'intérêt général ».
- Exemple : Si un donateur vous donne 30€, incitez le (s'il paie des impôts) à vous en donner 90. Il lui en sera déduit 59 sur sa feuille d'impôt. Il ne sortira donc réellement de son porte monnaie que 31€.

→ Formulaires téléchargeables

Il a été mis en ligne sur Internet des formulaires « Cerfa » téléchargeables concernant vos modifications statutaires.

- Ces formulaires sont en ligne sur www.service-public.fr. Ils concernent les modifications concernant l'objet et le but de votre association, le changement de siège social et le changement de dirigeant.

→ Modification de statuts

Les modifications statutaires sont applicables dès leurs adoptions en Assemblée Générale Extraordinaire, mais ne sont pas encore applicables aux tiers. Elles ne le seront que lorsque vous les aurez déclarées en préfecture dans les 3 mois qui suivent.

→ Facturation

Vous avez parfaitement le droit d'établir des factures concernant vos prestations. Par contre il vous faut impérativement mentionner sur celles-ci :

- Association nom assujettie à la TVA en vertu de l'Article 293 B du C.G.I.
- Également le montant que vous facturez doit impérativement ne pas comporter HT ou TTC.
- Je vous conseille de mentionner, concernant le libellé de vos prestations :
 - Indemnité de production du groupe x x €
 - Remboursement des frais de transport €

→ Classeur du dirigeant

Celui-ci va maintenant être visible sur notre nouveau site internet. Vous pourrez donc le consulter, imprimer des pages et prendre connaissance des informations qui vous intéressent.

- La mise à jour se fera comme par le passé ; semestriellement.
- Un mot de passe vous sera communiqué pour pouvoir y accéder.
- Les 7 groupes qui ne le possèdent pas encore pourront néanmoins le consulter moyennant sa mise à jour financière lors du prochain appel de cotisation de Carole
- Cette publication sur Internet annulera et remplacera la diffusion papier.
- Par contre, les groupes désireux de recevoir la version papier me le feront savoir et la recevront.

→ Attention aux arnaques

Plusieurs associations ont été dernièrement victimes d'escroqueries. Elles ont reçu, par courriel, des propositions de dons de matériels informatiques censés émaner d'entreprises allemandes. Seul le coût d'acheminement était à régler. Le processus semblait extrêmement sérieux. Le problème, c'est que le matériel n'a jamais été livré et les frais de transport encaissés.

4-Récompenses (présenté par Philippe Proust)

19 groupes ont sollicité 104 médailles ainsi réparties : 25 bronze, 32 argent, 21 or et 16 ATP

Plus de groupes ont fait des demandes cette année mais le total de médailles a baissé par rapport à l'an dernier

Pôle Danse et Musique (Gilles Martin)

Le pôle « musiques et danses » créé voilà bientôt 2 ans était jusqu'alors composé de six commissions :

- Musiques sous la responsabilité de Marie Proust
- Scénie sous la responsabilité de Serge Beuvard
- Maintenance sous la responsabilité de Gérard Cheynoux
- Parc instrumental sous la responsabilité de Carole Couppat
- Jeune âge sous la responsabilité d'Alain Ugonnet
- Danses sous la responsabilité de Michel Beaudoux

C'est une équipe dynamique, passionnée, impliquée mais qui cette année est un peu désenchantée, triste, déçue. Désenchantée parce que nous n'avons pas eu le succès que nous espérions dans nos diverses entreprises et que nous avons dû annuler un certain nombre de projets faute de participants ou de matière. Déçue parce que nous n'avons pas pu nous impliquer, pour certains d'entre nous, autant que nous l'aurions souhaité pour mener à bien et peut-être faire aboutir les projets qui nous tenaient à cœur.

Ainsi, nous avons annulé cette année le concours de musique. Ce fut également le cas pour le recueil de partitions et sans la participation de stagiaires extérieurs nous n'aurions pas pu faire le stage de chants à danser pourtant réclamé par certains d'entre vous. C'est aussi, parce qu'il n'y a pas la demande que nous espérions, que nous avons pris la décision de mettre en sommeil la commission scénie.

Pour nos projets 2011, nous avons volontairement fait le choix d'être moins ambitieux et peut-être plus réalistes en vous proposant moins d'activités.

Commission musique (présentée par Marie Proust)

Cette année, c'est un bilan mitigé qui s'annonce. En effet, les actions menées par la commission musique n'ont pas été suivies par les groupes. Est-ce parce que les stages ou le concours ne sont plus adaptés? Nous nous posons des questions.

- Le stage de chants à danser de l'année précédente (octobre 2009) avec Anne Lise Foy, a réuni 8 participants, dont seulement un groupe de notre fédération avec 2 personnes.
- Le stage de chants que nous venons d'organiser le week end des 16 et 17 octobre dernier avec Catherine Faure, professeur à l'ENM de Nevers, a accueilli 10 stagiaires. Seul un groupe de la Fédération était représenté avec 4 participants.
- Le concours Gaston Rivière a été annulé cette année encore par manque de participants, seulement 6 inscrits. Nous avons tout d'abord pensé à un manque de communication, mais nous vous avons donné la date dès l'assemblée générale à Ambert, elle est parue dans la revue fédérale et un mail a été envoyé à tous les groupes,
- Le stage de musique d'ensemble et le stage annoncé dans le Sud de notre Fédération n'ont pas été organisés car nous n'avons pas eu de groupe prêt à porter ce projet,
- Le recueil de partitions est stoppé car seul les Brûlés de Chazemais ont répondu,
- Le fichier des responsables musiques est toujours en cours de réalisation,
- Enfin, nous avons suspendu la publication de partitions dans la revue par manque de matière.

Nous ne savons que penser de ce résultat. La commission n'est plus adaptée? Les dates sont mal choisies? Les contenus ne répondent pas à vos attentes?

Nous ne baissons pas pour autant les bras et nous vous proposons pour 2011 :

- Un nouveau concours de musique pour nos jeunes de moins de 20 ans. Il se tiendra à Désertines le 27 Mars 2011. A vos agendas !!!!!
- La poursuite des publications de partitions dans la revue. Si parmi vous, il existe des compositeurs, n'hésitez pas à nous adresser vos créations afin que nous puissions les publier,
- Un stage de musique qui se tiendra à Ambert les 14 et 15 mai 2011.

Nous suspendons pour cette année le stage de chant et abandonnons l'idée de l'édition d'un recueil de partitions.

Commission scénie (Serge Beuvard)

La commission scénie n'a pas eu d'activité en 2010. Quelques interrogations sans suite.

Cette commission est mise en sommeil.

Commission Maintenance (Gérard Cheynoux)

4 groupes auraient dû être visités au cours de l'année 2010.

Il s'agissait :

- du Brusse
- des Cadets Estagnolos
- du Livradoué Dansaïra

- des Danseurs Brayauds

Seulement 2 l'ont été, faute de disponibilité, Les Danseurs Brayauds et le Livradoué Dansaïra. Pour ces 2 groupes, la commission émet des avis très positifs et a apprécié le travail accompli. Quelques suggestions ont été faites aux responsables.

En 2011, les groupes suivants seront visités :

- Le Brusse
- Les Cadets Estagnols
- Lo Bourreio

Un courrier leur sera adressé afin de prendre connaissance de leur calendrier.

Parc instrumental (Carole Couppat)

Il reste une vielle et une cornemuse 16 pouces à louer.

Commission Jeune âge et adolescence (Alain Ugonnet)

Cette année, après de nombreuses difficultés la commission n'a pu réaliser que le rassemblement à ST FLOUR, le premier weekend de juillet. Nos amis de la SANFLORAINE avaient invité 5 groupes amis et 4 de notre fédération..

Nous pouvons dire que tous ont fait un effort considérable pour présenter une prestation digne des grands et voire même, meilleure. Nous ne pouvons que remercier l'ensemble des éducateurs pour le travail réalisé.

Au moment du départ, nous ne pouvions que constater que petits et grands souhaitaient se rencontrer de nouveau l'année prochaine.

Pour 2011

La date : le rassemblement aura lieu le weekend de Pentecôte les 11, 12, 13 juin 2011, dans un lieu restant à déterminer..

Le thème : c'est le groupe qui reçoit qui le détermine. Nous souhaitons que le spectacle se termine par un chant commun.

Pour le prochain rassemblement il serait plus judicieux que les groupes ayant un grand nombre de jeunes et une grande différence d'âge, puissent faire deux spectacles.

Afin de faire évoluer notre commission, une réunion avec les responsables des sections enfants devrait avoir lieu. (Date et Lieu à déterminer).

Daniel Blanquet et Guy Boistard encouragent les responsables et animateurs de groupes d'enfants à faire des recherches sur les jeux, les chants, les danses, les costumes spécifiques aux enfants, afin de ne pas réduire ceux-ci à des copies d'adultes.

Commission Danses (présentée par Gilles Martin en l'absence de Michel Beaudoux)

Les projets que nous avons évoqué l'année passée restent d'actualité.

Notre ambition pour 2011 sera d'organiser un ou deux stages de danses. A noter que l'un de ces stages sera réalisé en même temps que le stage de musiques à Ambert.

Le relevé des danses sous forme papier et film sera également lancé en collaboration avec la commission patrimoine. L'objectif étant de disposer d'un fond et de faciliter l'apprentissage.

Enfin, tout comme pour la commission « Musiques », on constituera le fichier des responsables de danses.

Pôle Patrimoine (présenté par Monique pelletier et Marie Noëlle Hérilier)

Classeur des coiffes et chapeaux

Depuis la dernière Assemblée Générale la Commission s'est réunie deux fois en réunion de Conseil d'Administration.

Trois autres séances de travail ont eu lieu à la Maison des Associations à Clermont-Ferrand permettant à l'équipe de mener à bien le travail de collectage, de sélection des photos [coiffes et chapeaux] et d'apporter, en toute objectivité, les commentaires se rapportant aux photos fournies.

Un grand Merci à tous les groupes qui ont apporté leur précieuse collaboration.

Un avis est lancé aux Responsables des Groupes qui n'ont pas encore fait parvenir les documents sollicités, mais l'équipe qui œuvre sur ce pensum reste persuadée que d'autres documents numérisés [CD ou clé USB] lui parviendront ultérieurement. Rien n'est figé.

Le résultat de ce travail se présente sous forme d'un classeur, préfiguration du dossier à venir dans la foulée, consultable par internet, et susceptible d'être constamment enrichi par les envois des groupes.

Pour aider à patienter, l'introduction du recueil et le prologue (rédigés par Jean Jacques Couppat), ainsi que des pages « coiffes et chapeaux, patrimoine reçu, patrimoine à transmettre » (rédigées par Marie Noëlle Hérilier) paraîtront dans la revue.

Pôle Communication

1-Revue fédérale (présenté par Roger Marandola)

Les 3 derniers numéros ont vu une collaboration plus importante des groupes qui ont apporté des témoignages sur leurs activités. Un grand merci à tous, c'est ainsi que peut vivre cette revue.

La mise en page a également été revue afin de lui donner un coup de jeune et la rendre plus attrayante.

A paraître dans les prochains numéros :

	Editorial	Groupe au microscope
N°64	Huguette Varin	Ballet Hopack
N°65	Alain Ugonnet	La Pastourelle des trois vallées
N°66	Philippe Proust	Les Brûlés de Chazemais

Chaque groupe devra désormais souscrire un nombre de revues égal au moins au tiers du nombre de ses adhérents.

2-Site internet (présenté par Aurélie Pascal)

Ce site, réalisé par Erik Boyer va être lancé très prochainement. Il comportera deux espaces distincts : l'un public, l'autre réservé aux adhérents, accessible avec un mot de passe. Le classeur du dirigeant, l'inventaire des documents détenus au local fédéral, le travail sur les contes réalisé par Daniel Blanquet, le recueil des coiffes, les compte-rendus des CA et AG seront également en ligne dans l'espace adhérent. Une mise à jour trimestrielle est prévue.

Bernard Fleury adressera prochainement aux groupes un document sur l'autorisation du droit à l'image à faire signer à tous leurs adhérents.

3-Relations publiques (présenté par Jean Jacques Couppat)

Les directions départementales Jeunesse et Sport sont réorganisées et remplacées par la Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la protection des populations(ODCSPP).

La convention triennale avec la Région a été renouvelée pour les années 2010-2011 et 2012. Avec celle-ci, la Région apporte son soutien pour accompagner les actions développées par la Fédération.

4-Fêtes et échanges, relations internationales (présenté par Aurélie Pascal)

Le principal des sorties se font dans nos communes/com.com ou dans notre département.

Moyenne des sorties = 14 ; Mais 2 groupes font 40 sorties et 4/5 groupes entre 33 et 23 sorties.

Les échanges sont principalement effectués dans le cadre de festivals ou bien dans le cadre de réciprocité entre groupes majoritairement en France. Très peu sont partis à l'étranger.

En ce qui concerne les projets 2011, 9 groupes ont des projets de déplacement : 4 à l'étranger et pour les autres en France. Ces mêmes groupes souhaitent accueillir chez eux en échange les groupes où ils auront été.

A souligner un gros projet pour la Pastourelle de Rodez qui se rendra au Pérou en février 2011 pour partager et aider enfants défavorisés.

Dans les commentaires, un groupe a indiqué que la concurrence des groupes country ou des fanfares a été omniprésente. A noter également que les groupes ont de plus en plus de refus de sorties également à cause des frais de transport qui restent élevés.

Résultat de l'élection

28 votants ; 26 bulletins exprimés et 2 nuls ; les 8 candidats sont élus.

Patrick Pascal clôt cette AG en insistant sur le fait que le CA a besoin des groupes pour que la Fédération atteigne pleinement à ses objectifs : le maintien des Arts et Traditions Populaires. Il faut répondre et ne pas hésiter à formuler des souhaits, des suggestions, à prendre contact avec les référents. CA et groupes doivent être solidaires. Il remercie tous les participants et le flambeau fédéral est transmis à Raymond Ladoux de *La Bourrée du Carladès* qui organisera la prochaine assemblée générale les 22 et 23 octobre à Vic sur Cère, en collaboration avec *La Bourrée d'Aurillac*.